

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

« Fête des mères : des droits économiques et sociaux, pas juste des fleurs, Monsieur Harper! »

Ottawa, le 10 mai 2006 - Aujourd'hui, à Ottawa, l'Association nationale Femmes et Droit a dévoilé la **Déclaration pour la Fête des Mères**, signée par plus d'une centaine d'organisations locales, provinciales et nationales.

Si aujourd'hui, un plus grand nombre de pères mettent la main à la pâte, il reste que ce sont encore les femmes qui s'occupent principalement des enfants et des tâches domestiques. Pour la plupart des mères, cela signifie une double journée de travail et un prix exorbitant à payer pour leurs maternités. Bien souvent, la maternité se solde par l'appauvrissement, une surcharge de travail, l'épuisement et un sentiment de culpabilité.

La Déclaration invite le gouvernement Harper à prendre des mesures concrètes pour reconnaître l'égalité des mères en matière de droits économiques et sociaux.

« Nous demandons que les ententes négociées avec les différentes provinces pour financer les services de garde soient maintenues; que les 1 200 \$ promis aux parents de jeunes enfants dans le budget 2006 soient versés à titre de crédit d'impôt remboursable; que les prestations de maternité et prestations parentales soient bonifiées afin d'être au moins aussi généreuses que celles offertes par le Québec; que l'on interdise aux provinces de récupérer la prestation fiscale pour enfants dans le cas des familles bénéficiaires de l'aide sociale; qu'une loi fédérale sur l'équité salariale soit adoptée et que les conditions de travail des travailleuses à temps partiel et à statut précaire soient améliorées », déclare Andrée Côté, directrice des Affaires juridiques à l'Association nationale Femmes et Droit.

La Fédération des femmes du Québec, le Congrès du Travail du Canada, l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des minorités visibles du Canada, le Conseil national des femmes musulmanes, YWCA Canada, Femmes autochtones du Québec, le Regroupement Naissance-Renaissance, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail et plusieurs autres groupes du Québec et du reste du Canada ont appuyé cette Déclaration.

« À l'occasion de l'adoption du Budget 2006, prévue aujourd'hui, et de l'ouverture d'une nouvelle session parlementaire, nous espérons que tous les hommes et les femmes qui nous représentent à la Chambre des Communes et au Sénat vont défendre et faire adopter des mesures qui répondent aux besoins spécifiques des mères et qui seront susceptibles de promouvoir leurs droits à l'égalité », affirme Andrée Côté.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Andrée Côté au (613) 241-7570 # 25

Visitez notre site web à l'adresse suivante : www.anfd.ca